

- >> « Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, adoptez les bons gestes :
- >> - Avant l'hiver, faites systématiquement vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- >> - Tous les jours, même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes votre logement ;
- >> - Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air ;
- >> - Respectez systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par la fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ; placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments ; ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

L'intoxication au monoxyde de carbone

Les causes

- Moteur d'une voiture qui tourne dans un local fermé ou mal aéré
- Bouche d'aération obturée
- Poêle mal ramoné
- Chauffage radiant à gaz, fuel ou éthanol
- Chauffe-eau à gaz défectueux
- Groupe électrogène

Le CO est diffusé dans le sang par les poumons

Les symptômes

- Maux de tête
- Nausées
- Vertiges
- Envie de dormir

Monoxyde de carbone (CO)
- Gaz plus léger que l'air
- Incolore et inodore

Diagramme anatomique : Cerveau, Le CO est diffusé dans le sang par les poumons, Poumons, Cœur.

- >>>
- >>> Les symptômes de l'intoxication au monoxyde de carbone sont : maux de tête, fatigue, nausée. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très rapidement en cas de suspicion d'intoxication :
- Aérez immédiatement votre logement ;
- Arrêtez si possible les appareils à combustion ;
- Evacuez les locaux ;
- Appelez les secours en composant le 15, le 18, ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).»
- >>>